



Progrès Saint-Léonard, no. Vol: 59 No: 22
Actualités, mercredi 30 mai 2007, p. 3

Une technique qui fait doucement ses preuves

Mariève Tremblay

Trois ans après avoir subi une arthroplastie, les premiers patients nord-américains qui ont bénéficié d'un resurfaçage plutôt que d'un remplacement total de la hanche se portent bien. C'est ce que dit une étude menée par une équipe d'orthopédistes de l'hôpital **Maisonneuve-Rosemont** (HMR) visant à évaluer la performance technique de resurfaçage de la hanche.

Les résultats des travaux des Drs Pascal-André Vendittoli, Martin Lavigne et Alain Roy démontrent que le taux d'usure des prothèses de resurfaçage avec surface métallique est minime, peu importe les activités physiques et le type de travail des sujets. "Avec de tels résultats, l'avenir des prothèses de la hanche avec tête de taille anatomique apparaît très prometteur. Cette pratique offre une très bonne alternative pour les patients jeunes et actifs souffrant d'arthrose de la hanche, notamment ceux dont le métier était une contre-indication à un remplacement total de la hanche standard", explique Dr Vendittoli. Selon lui, ces prothèses auront une durée de vie plus longue que les implants traditionnels qui combinent métal et plastique et elles procureront aux patients une stabilité de l'articulation et une plus grande amplitude de mouvement.

Une meilleure qualité de vie

Au retour d'un championnat de judo, au Japon, Jacques Côté décide de se faire opérer à la hanche. "Ça allait vraiment mal! J'avais des douleurs chroniques, au dos et je boitais", explique M. Côté. Il consulte alors un médecin qui le réfère à l'HMR. Il a été admis à l'étude et a pu bénéficier d'un resurfaçage en 2003. "C'est le jour et la nuit, confie-t-il. Je n'ai plus de douleurs et je ne prends plus de médicaments! J'ai vraiment retrouvé une bonne qualité de vie." Il a repris le judo et trois ans après son opération, il devenait "master", lors du World Masters Judo Championship, à Tours, en France...

Catégorie : Actualités

Taille : Court, 227 mots

© 2007 Progrès Saint-Léonard. Tous droits réservés.

Doc. : news-20070530-JM-0002